



ACTIVITÉ DE SOUTIEN (S-1) LE BILAN DE MES COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES

Objectif

Faire le point sur les compétences professionnelles développées au cours de votre formation et de votre carrière.

Description

Le bilan des compétences professionnelles est une démarche personnelle qui consiste à dresser un inventaire de vos compétences sur le plan professionnel, ainsi qu'à évaluer vos acquis et vos atouts en vue d'atteindre un objectif particulier. Ce bilan peut avoir pour but de :

- faire reconnaître vos acquis;
- déceler des potentialités inexploitées et de les exploiter;
- faire valoir vos compétences pendant la recherche d'un emploi ou la négociation d'un contrat;
- concevoir un projet de perfectionnement professionnel.

De plus, l'établissement d'un bilan de compétences n'est pas une fin en soi, mais une étape dans l'atteinte de votre objectif personnel. Il devrait faire partie d'une démarche, que celle-ci mène à une reconnaissance des acquis, à l'élaboration d'un projet de formation ou de perfectionnement professionnel, à la recherche d'un nouvel emploi, à l'introduction d'un changement dans votre pratique ou dans votre cheminement professionnel ou encore à la constitution d'un portfolio mettant en valeur vos compétences.

Déroulement

Nous vous proposons un déroulement en 4 étapes.

1. La planification

Pour dresser un bilan utile et pertinent, il vous faut fixer un objectif, vous donner du temps et bénéficier de conditions favorables au travail de réflexion qu'il exige. Pour vous aider à planifier cette activité, vous pouvez répondre aux questions suivantes :

- Quel objectif poursuivez-vous en établissant ce bilan? Quelles sont vos attentes?
- Combien de temps pouvez-vous investir dans cette activité?
- Jusqu'à quel niveau de détail souhaitez-vous approfondir votre bilan?
- Avez-vous tous les documents nécessaires en main (votre *curriculum vitae*, la description d'emploi ou de poste, vos bilans antérieurs, les contrats, les rapports d'évaluation d'employeurs)?
- Quelles plages horaires seront dédiées à l'établissement de ce bilan?
- Quels moyens utiliserez-vous pour faciliter l'établissement de ce bilan, ainsi que la conservation des données et des résultats de cette activité?

2. La réalisation

Il s'agit de dresser l'inventaire de vos compétences professionnelles. À notre connaissance, il n'existe pas de référentiel officiel des compétences clés du formateur d'adultes comme il y en a un maintenant pour les enseignants aux niveaux primaire et secondaire dans le secteur public, au Québec. Plusieurs pages Web font référence à de nombreuses listes de compétences diverses en cette matière. Vous trouverez, sous l'onglet « Ressources », dans la rubrique « Références », une liste de références bibliographiques et numériques pertinentes relatives à cette question. Vous y trouverez également, dans la rubrique « Documents », une présentation des différents domaines d'expertise du formateur, ainsi que les principales actions qu'accomplissent les formateurs d'adultes dans chaque domaine. Dans l'attente d'un référentiel officiel, ces ressources peuvent vous aider à dresser un inventaire de vos compétences professionnelles de formateur d'adultes.

Pour faire le point sur vos compétences professionnelles actuelles, il peut être utile d'élaborer un tableau dans lequel vous dresserez un inventaire des connaissances, des habiletés et des compétences que vous possédez déjà. Pour bien situer le tout, vous pouvez en faire l'évaluation à l'aide d'une échelle des compétences telle que celle proposée par Paquette (2002), qui comprend 4 niveaux dont les valeurs vont de 1 à 10.

Tableau 1. Échelle des compétences de Paquette (2002, p. 182)

État	Sensibilisation		Familiarisation			Maîtrise			Expertise	
Valeur	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Symbole	S	S+	F-	F	F+	M-	M	M+	E-	E

Le niveau **sensibilisation** fait plutôt appel à des habiletés de mémorisation : on peut reformuler en ses propres mots l'essence du contenu d'une connaissance ou d'un ensemble de connaissances.

Au niveau **familiarisation**, on peut appliquer assez fidèlement les connaissances. Devant des problèmes ou des situations semblables, on peut reproduire les connaissances en question, avec ou sans l'aide de consignes ou de supervision.

Au niveau **maîtrise**, on applique judicieusement les connaissances à diverses situations et, dans de nouvelles situations, on peut adapter ces connaissances avec un minimum d'aide. La créativité, l'autonomie et la capacité de communiquer adéquatement sont les principaux facteurs qui permettent d'avancer dans les trois niveaux de maîtrise.

Au niveau **expertise**, on participe à la création de nouvelles connaissances et on peut expliquer les règles propres au domaine de connaissances en question. La capacité de réflexion sur son propre apprentissage, l'autonomie exercée dans la création des connaissances ainsi que la capacité à évaluer l'utilité et la fiabilité des connaissances du domaine sont les principaux facteurs qui permettent d'avancer à ces deux niveaux de l'échelle des compétences.

Pour faciliter l'analyse à l'étape suivante, vous pouvez établir l'inventaire de vos compétences en utilisant un gabarit relativement simple, dont vous trouverez un exemple ci-dessous. Il est possible que vous ayez déjà en tête des objectifs d'apprentissage particuliers. Mais en accomplissant cet exercice, vous découvrirez probablement d'autres dimensions intéressantes qui pourront vous inspirer des idées de projet. Dans un premier temps, il peut s'avérer utile de couvrir les 6 domaines d'expertise et de détailler vos compétences tout en les regroupant par domaine. Dans un deuxième temps, essayez de situer le niveau actuel de chaque compétence, ainsi que de l'objectif que vous aimeriez atteindre en utilisant les valeurs mentionnées dans l'échelle des compétences de Paquette. Vous pourrez vous servir des résultats lorsque vous rédigerez vos objectifs d'apprentissage.

Tableau 2. Exemple d’inventaire des compétences professionnelles

Connaissances, compétences, habiletés	Domaine d’expertise	Niveau actuel	Forces/faiblesses actuelles	Niveau cible (objectif)	Attentes
Évaluation des apprentissages en classe	Évaluation	5 (F+)	Difficulté à établir des critères et une pondération cohérents selon l’approche par compétences	8 (M+)	Être capable d’élaborer un instrument d’évaluation approprié à l’approche par compétences
Conception d’activités avec les TIC	Conception pédagogique	2 (S+)	Méconnaissance de l’utilisation pratique des forums, des wikis, des blogues et d’autres moyens de communication sur Internet	5 (F+)	Être capable d’implanter un protocole d’échange sur Internet pour les besoins du groupe
Démonstration d’une technique devant la classe	Animation et intervention pédagogiques	7 (M)	Manque de structure des présentations et durée excessive	9 (E-)	Être capable de faire une prestation efficace à l’aide d’un scénario

3. L’analyse

L’analyse consiste à examiner l’ensemble de vos compétences, afin d’en faire ressortir les particularités, les forces, les faiblesses et toute autre information utile pour la poursuite de votre démarche.

4. La synthèse

Finalement, la synthèse consiste à souligner ce que le bilan révèle au regard de votre objectif.

Référence bibliographique

Paquette, G. (2002). *L’ingénierie pédagogique. Pour construire l’apprentissage en réseau*. Sainte-Foy, Québec : Presses de l’Université du Québec.